

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 102 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 234	1 120	944	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 234	1 120	920	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
632	573	391	dont : Impôts Locaux	51,17	42,52
126	114	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
32	29	60	Autres impôts et taxes	2,60	6,47
157	142	158	Dotation globale de fonctionnement	12,71	17,22
177	160	82	Autres dotations et participations	14,33	8,89
0	0	3	dont : FCTVA	0,03	0,37
93	84	77	Produits des services et du domaine	7,52	8,32
1 063	965	774	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
1 062	964	738	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
490	445	329	dont : Charges de personnel	46,14	44,61
426	387	255	Achats et charges externes	40,11	34,62
58	53	14	Charges financières	5,47	1,92
1	1	46	Contingents	0,09	6,25
10	9	29	Subventions versées	0,93	3,88
171	155	171	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
255	231	448	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	59	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,08
8	7	121	Subventions reçues	3,19	26,91
7	6	11	Taxe d'aménagement	2,56	2,44
5	4	44	FCTVA	1,91	9,71
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
151	137	486	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
59	53	389	dont : Dépenses d'équipement	38,72	80,11
93	84	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	61,28	15,05
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,00
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-104	-94	38	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-104	-94	38	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 102 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

275	249	133	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
228	207	196	Excédent brut de fonctionnement	18,46	21,29
172	156	182	Capacité d'autofinancement = CAF	13,94	19,83
79	72	109	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	6,42	11,88
ENDETTEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
1 144	1 038	560	Encours total de la dette au 31 décembre N	92,66	60,88
1 144	1 038	546	Encours des dettes bancaires et assimilées	92,66	74,06
1 144	1 038	546	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	92,66	59,35
135	122	87	Annuité de la dette	10,90	9,44
-250	-227	557	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 102 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
121	110	215	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0		
1 111	1 008	1 110	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
24	22	75	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
28	26	30	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	23,38	14,13
534	485	393	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	48,14	35,43
137	125	-64	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
671	609	329	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
0	0	33	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
12	11	33	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48,43	43,97
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fractions de TVA			Taxe		
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-	-